



LE POINT SUR LES NÉGOCIATIONS

(Unité fonction publique)

Le 6 mai 2016

À la suite de notre demande du 16 avril dernier, le ministère du Travail a nommé M. Jean-Luc Déchêne pour agir à titre de médiateur dans le cadre de la négociation entre le gouvernement et Les avocats et notaires de l'État québécois (LANEQ).

Une première rencontre a eu lieu le 5 mai 2016 au cours de laquelle le médiateur a pris connaissance des positions de chacune des parties.

M. Déchêne a également informé les représentants patronaux et syndicaux de la nature de son mandat qui consiste à rendre un rapport dans les 60 jours suivant le début de la médiation. Après discussion avec les porte-parole du gouvernement et de LANEQ, un agenda de rencontres a été établi comme suit :

18 mai 2016 à Québec

30 mai à Montréal

17 juin à Québec

21 juin à Québec

28 juin à Montréal.

Il a été convenu que les parties reprendront les discussions, article par article, pour tenter de solutionner les sujets en litige en présence du médiateur. Ce dernier devra remettre son rapport le 6 juillet 2016.



Les avocats et notaires
de l'État québécois